

Talence : la SNCF choisit des écrans acoustiques bas carbone

À la une > **BÂTIMENT - GROS OEUVRE**



Ecran côté voies ferrées (crédit photo : Capremib/Lycom)

Par la rédaction, le 2 septembre 2021.

Dans le cadre du programme de résorption des Points Noirs Bruits sur l'agglomération bordelaise, la SNCF Réseau a, pour la première fois, choisi des écrans de protection phonique bas carbone sur la commune de Talence (33).

Les travaux visant à créer un mur anti bruit de 135 m de long sur 2,75 m de haut, entre la voie ferrée et la rue Fernand Izer, au cœur de la ville de Talence, marquent un tournant pour la SNCF. Dans le cadre de ce projet, elle a affirmé son choix de solutions environnementales en optant pour des matériaux bas carbone innovants, répondant ainsi aux objectifs environnementaux qu'elle s'est fixés. Attribué en avril 2020 à l'entreprise BTPS Atlantique, le marché a du être déprogrammé en raison de la crise sanitaire, et reprogrammé de janvier 2021 à mi-avril 2021. Au cours des échanges durant la phase d'exécution, Capremib et

BTPS ont proposé à SNCF-Réseau l'utilisation d'un nouveau type d'écran acoustique « bas carbone » innovant. Le préfabricant, qui travaillait déjà sur un nouveau type de béton « vert », a mis en œuvre une solution innovante : le béton de bois « décarboné » fabriqué à l'aide d'un ciment alternatif nouvelle génération permettant de réduire de manière importante l'empreinte carbone (cimentier Hoffmann Green Cement Technologies Environnement).

Du ciment décarboné pour un écran acoustique "vert"

Un ciment classique est composé de calcaire et d'argile cuits dans de grands fours (processus de clinkérisation) à 1450° pendant 18h, ce qui explique la forte consommation de carbone. Le ciment dit « décarboné », lui, est fabriqué sans cuisson, à partir de matériaux de réutilisation de la sidérurgie (laitier, argile, gypse) qui divise jusqu'à 5 fois son impact carbone. Les écrans acoustiques bois/béton décarboné proposés par Capremib offrent donc une réponse optimale au regard de la politique environnementale de la SNCF et de la recherche de solutions durables de l'entreprise BTPS Atlantique. Ainsi, sur ce chantier, la réduction du CO² est de - 71% sur le béton « décarboné » par rapport à un béton classique ; le gain CO²/m² /écran est de - 34,5 Kg/m² ; et l'économie globale de CO² sur le projet est de - 11,69 tonnes.

La logistique et la pose de ces panneaux anti bruit relèvent des techniques habituelles. Ils sont fixés en entraxe de poteaux métalliques peints et scellés sur des massifs en béton fondés sur pieux. Pour améliorer son insertion dans ce quartier urbanisé, la partie structurelle du mur côté riverain, bénéficie d'un traitement décoratif bicolore agrémenté par des plantations qui seront installées le long du trottoir afin d'offrir un environnement végétalisé. Du côté voie ferrée, les panneaux sont constitués d'un béton de bois en rainurages.

Principaux intervenants :

MOA : SNCF Réseau

Financements : Ademe • SNCF Réseau • État • Région Nouvelle-Aquitaine • Bordeaux Métropole

MOE REA : SNCF Réseau

Entreprises :

- Mandataire : BTPS Atlantique
- Fabricant des murs antibruit : Capremib

<https://www.constructioncayola.com/batiment/article/2021/09/02/135914/talence-sncf-choisit-des-ecrans-acoustiques-bas-carbone>